Gérardmer : voie verte, mobilité autour du lac… des “projets structurants” en 2025 et 2026 dans l’intercommunalité

Vosges Matin - 05 juin 2025

Récemment, la communauté de communes de Gérardmer Hautes Vosges a dû transmettre au conseil départemental une liste des grands projets structurants à venir sur son territoire. Entre mobilité, requalifications et création de nouveaux équipements, plusieurs grands chantiers sont prévus en 2025 et 2026.



Photo d’archives Éric Thiébaut

Le projet de création de la liaison douce entre Gérardmer et Bruyères sur l’ancienne voie ferrée figure parmi ces projets jugés structurants pour le territoire de l’intercommunalité.

Ce n’est qu’une formalité, mais elle permet de faire le point sur les grands projets à venir sur le territoire de l’intercommunalité. Lors du dernier conseil de la communauté de communes de Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV), les élus ont dû délibérer au sujet de plusieurs projets d’ampleur à venir en 2025 et 2026, qu’ils estiment « structurants » et dont la liste est transmise au conseil départemental (CD).

« Tous les trois ans, un contrat de territoire est signé entre le CD et la CCGHV. Dans ce cadre, le CD vérifie l’éligibilité des projets considérés comme structurants pour l’attribution d’une aide au titre du “fonds de développement”. Cette aide peut se

décliner de trois façons selon l'intérêt retenu et être comprise entre 15 % et 25 % », explique Élisabeth Klipfel-Dott , vice-présidente déléguée aux services à la population et conseillère départementale.



Élisabeth Klipfel-Dott, vice-présidente déléguée aux services à la population et conseillère départementale. Photo d'archives Florent Seiler

La mobilité en point central

Pour cette année et l'année suivante, quelques grands projets ont ainsi été considérés comme structurants. Parmi eux, plusieurs concernent la mobilité, comme la « poursuite des études environnementales et réglementaires liées à la création de la voie douce Gérardmer-Bruyères » sur l'ancienne voie ferrée.

Un projet intitulé « Mobilité et circulation au bord du lac » de Gérardmer estimé à 200 000 euros figure aussi sur la liste. « Il s'agit d'une étude en 2026 sur toute la partie côté ville avec les quais. Voire comment faire cohabiter vélos, piétons, sur tout ce secteur avec sûrement des redécoupages. Il y a plus globalement tout un volet mobilité plutôt important au niveau la com'com avec notamment l'élaboration du Plan de mobilité simplifié », détaille le président de l'intercommunalité et maire de Gérardmer Stessy Speissmann Mozas.



Plusieurs projets concernent la mobilité, comme la « poursuite des études environnementales et réglementaires liées à la création de la voie douce Gérardmer-Bruyères » sur l'ancienne voie ferrée. Photo d'archives Jean-Baptiste Bornier

À Xonrupt-Longemer, trois gros chantiers jugés structurants sont également prévus. La rénovation énergétique de la salle polyvalente pour 230 000 euros, le passage en Led de l'ensemble de l'éclairage public pour 160 000 euros et surtout, la requalification des espaces publics pour 1,1 million d'euros. Des projets qui ne seraient apparemment pas éligibles à l'aide financière dans le cadre du contrat de territoire.

À Granges-Aumontzey, un terrain de tennis couvert devrait être créé à côté du pôle socioculturel et « possiblement un second en cas de besoin » selon le maire Frédéric Thomas , pour un montant estimé à 600 000 euros.

Un intérêt communautaire

Au Tholy, un aménagement du plateau sportif du gymnase est dans les tuyaux pour 400 000 euros. Enfin, autre projet d'ampleur évoqué lors du conseil : la requalification de la maison Bournonville au Valtin pour 1 million d'euros. « On va lancer le projet de consultation avant l'été. Il s'agit d'une friche touristique. D'anciens gîtes dans une ferme du village que la commune a souhaité acheter pour créer un espace d'activités et une halle. Pour le coup, le tour de table financier est bouclé avec de nombreux partenaires et 80 % de subventions », a répondu le maire John Voinson interrogé par André Jacquelin, du groupe Gérardmer notre perle, sur les détails de cette requalification.



John Voinson, maire du Valtin.

Photo d’archives Eric Thiébaut

« On estime que tous ces projets ont un intérêt communautaire et qu’ils rayonnent sur l’ensemble du territoire, au-delà de la commune concernée, mais ça ne veut pas dire qu’ils sont portés par la com’com », précise le président.

La CCGHV n’est ainsi identifiée comme « maître d’ouvrage » que sur la création de la liaison douce Gérardmer-Bruyères. Un projet qu’elle ne porte d’ailleurs pas seule.